



Rapport moral 2018

1. Sans intégrer les éléments exceptionnels décrits dans le rapport financier, les revenus de placement de la Fondation ont en 2018 progressé suffisamment pour compenser la diminution des dons reçus. Mais la progression sensible des frais de gestion de la dotation et une certaine prudence face à la conjoncture boursière ont amené à réduire de 4 % le montant global des contributions à des projets humanitaires : 367 500 € contre 382 700 €.

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous avons réduit le nombre de projets au financement desquels cette somme a été attribuée : 17 projets menés par 13 ONG dans 9 pays. La part de nos 3 principales ONG est restée stable (de l'ordre de 50 %). En revanche, nous avons nettement accru la part des projets situés en France : 95 000 €, à comparer à 46 000 € en 2017 et 58 000 € en 2016. Enfin, la répartition de nos financements par domaine d'activités marque cette année une prépondérance des projets d'éducation et formation par rapport à ceux d'accueil et insertion, nutrition et santé.

Sur 14 ans d'activité, le volume global de nos contributions s'élève à 4 640 575 €, dont 3 765 654 € financés par nos recettes propres, tout en maintenant sur cette durée la valeur en euros constants de notre dotation.

En 2019, nos recettes propres courantes pourraient légèrement diminuer et nos frais de gestion de la dotation resteront relativement élevés. Nous prévoyons cependant une augmentation de nos contributions financières sur recettes propres. Le montant des dons reçus dans le cadre du paiement de l'IFI – toujours intégralement redistribués – reste très incertain.

2. Après le profond renouvellement en 2017 de la composition de notre conseil d'administration, celui-ci n'a subi aucune modification en 2018. Il en a été de même pour le comité financier et le comité projets. Celui-ci, constitué courant 2016, a

- d'une part, proposé de nous intéresser aux activités de 3 nouvelles ONG : Espérance banlieues, SOS Enfants et Sur le bancs de l'école, en substitution à 3 autres dont les projets ne correspondent plus, au moins temporairement, à nos objectifs.
 - d'autre part établi des relations mieux suivies avec nos autres ONG bénéficiaires. Ainsi, progressivement reprenons-nous, au niveau de la génération des petits-enfants, l'habitude prise il y a une douzaine d'années de confier à un des membres de la famille le soin de suivre chacun une ou deux de nos ONG bénéficiaires.
3. Madame Marie-Hélène Mudès-Vilgrain a tout au long de l'année assuré l'ensemble de ses missions de déléguée générale de la Fondation en reprenant particulièrement le suivi régulier de nos ONG et des projets soutenus, en même temps qu'elle assurait la préparation et le bon déroulement de nos réunions de conseil et comités. Elle a également rénové notre site Internet en simplifiant et améliorant le contenu et en le rendant plus vivant. En outre, elle a maintenu de très utiles relations avec le Centre Français des Fondations et, surtout, avec l'association Un Esprit de Famille et ses membres, permettant d'utiles échanges avec d'autres fondations familiales ayant des problématiques analogues aux nôtres.
4. Françoise et René Barbier de La Serre ayant fait part de leur intention de quitter en mars 2020 – soit après plus de 15 ans – leurs responsabilités de secrétaire générale et de président de la Fondation, l'année 2019 devrait être un exercice de transition. Dans cette optique, le comité projets et le conseil ont jugé préférable de ne pas établir de relations avec de nouvelles ONG, tout en maintenant l'idée de réduire le nombre de nos ONG et/ou projets financés. En même temps sera menée une réflexion sur la localisation géographique de nos interventions (avec la question particulière de la France). Tout en respectant le principe général de s'intéresser aux besoins les plus essentiels des enfants très défavorisés, il est en effet très naturel, à l'occasion du changement de génération en cours, de repenser et redéfinir nos modèles d'intervention. Les évolutions qui apparaîtraient souhaitables seront progressivement mises en œuvre à partir de 2020, en veillant bien entendu à ne pas compromettre la bonne fin de nos projets actuels.